

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉFAILLANCES DU MARCHÉ ?

Les objectifs d'apprentissage des élèves sont strictement définis par les programmes.

Cette fiche pédagogique, à destination des professeurs, vise à les accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ni constituer un modèle, chaque fiche explicite les objectifs d'apprentissage et les savoirs scientifiques auxquels ils se rapportent, suggère des ressources et activités pédagogiques utilisables en classe et propose des indications bibliographiques.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).
- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.
- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).
- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.
- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.

Problématique d'ensemble

Une défaillance du marché désigne une situation où le marché n'est pas efficace puisqu'il n'aboutit pas à la meilleure situation pour la collectivité.

La présence d'effets externes, l'existence de biens communs et de biens collectifs, les asymétries d'information sont ainsi des situations dans lesquelles le marché est défaillant. Dans ces cas, les pouvoirs publics peuvent être amenés à intervenir afin de corriger et de pallier ces défaillances.

Savoirs scientifiques de référence

[Cette partie est dédiée aux savoirs scientifiques ; il ne s'agit pas d'un cours à destination des élèves qui devrait contenir davantage d'illustrations concrètes (voir les ressources et activités pédagogiques)]

Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).

Une externalité désigne une situation dans laquelle un agent économique entreprend une action qui affecte directement (de manière négative ou positive) d'autres agents économiques mais sans compensation monétaire.

L'externalité est négative quand les agents affectés voient diminuer leur bien-être, et elle est positive lorsque les agents affectés voient augmenter leur bien-être.

Dans le cas des externalités négatives, notamment dans le cas de la pollution, le producteur ne tient pas compte des coûts externes, il ne prend en considération que son coût privé. La quantité produite est trop élevée puisque le producteur produit la quantité qui égalise son coût marginal avec les prix. Dans le cas des externalités positives, le producteur ne tient pas compte du bénéfice externe. Cette fois, la quantité produite est trop faible.

Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.

Une autre catégorie de défaillances du marché concerne la production de certains biens : les biens communs et les biens collectifs.

Les biens communs ont deux caractéristiques : la non-excluabilité (il est impossible d'exclure de l'utilisation du bien ceux qui ne paient pas) et la rivalité (la consommation par un agent économique en prive d'autres). Par exemple, les réserves halieutiques, l'eau des nappes phréatiques, les prés communaux sont des biens communs. Dans le cas des biens communs, le marché est inefficace car le risque est celui de l'épuisement des ressources, ce que Garret Hardin a qualifié de « tragédie des biens communs » (1968).

Les biens collectifs sont quant à eux caractérisés par l'absence de rivalité. Certains d'entre eux sont aussi caractérisés par la non-excluabilité (on les appelle des biens collectifs purs) ; c'est par exemple le cas de l'éclairage public ou de la Défense nationale. Le marché ne peut pas prendre en charge ces biens puisqu'il est impossible de faire payer celui qui profite de l'utilisation du bien. Les agents se comportent alors rationnellement en « passagers clandestins » qui bénéficient du bien sans en supporter le coût.

Dans d'autres cas, il est techniquement possible de faire payer l'utilisateur (les biens collectifs sont alors dits impurs ; on les appelle aussi « biens de club ») ; c'est par exemple le cas du péage sur une autoroute ou du cryptage pour une chaîne de télévision.

Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples (notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).

Retrouvez éduscol sur :



Les marchés sont défaillants quand une des deux parties est mieux informée que l'autre lors d'une transaction (l'information est dite asymétrique). Dans une telle situation, des phénomènes de sélection adverse ou d'aléa moral peuvent survenir.

Dans le cas de la sélection adverse, ce sont les caractéristiques du produit échangé qui ne sont pas connues de façon symétrique. Dans le cas de l'aléa moral, l'asymétrie d'information porte sur l'action, le comportement d'un des deux partenaires à l'échange.

La sélection adverse ou anti-sélection

En cas de sélection adverse, l'asymétrie d'information conduit les agents économiques à sélectionner de « mauvais » produits car les « bons » produits ne sont plus échangés sur le marché.

L'article fondateur sur le sujet a été écrit par George Akerlof en 1970. Il concerne le marché des voitures d'occasion. La qualité des voitures d'occasion est cachée ou mal connue, et cela aboutit à l'absence d'équilibre voire à la disparition du marché.

Sur le marché des voitures d'occasion, le vendeur détient davantage d'informations sur la qualité de la voiture que l'acheteur. L'acheteur ne sait pas évaluer si la voiture d'occasion est de bonne qualité ou s'il s'agit d'un produit de mauvaise qualité (un « *lemon* » souvent traduit par « tacot »). Redoutant d'acheter un « tacot », les acheteurs ne sont pas prêts à payer le prix du marché ; ils n'achètent qu'à un prix qui permet de compenser le risque de tomber sur un tacot. À ce prix, les vendeurs de voitures de bonne qualité se retirent du marché. La qualité moyenne des voitures diminue donc et les acheteurs exigent de nouvelles baisses de prix... Un cercle vicieux se produit.

Le phénomène de sélection adverse peut se produire également sur d'autres marchés, notamment le marché des assurances (assurance maladie, assurance automobile) ou celui du crédit.

L'aléa moral (ou risque moral)

L'aléa moral désigne la modification du comportement d'un agent économique par rapport à la situation qui prévalait avant la conclusion de la transaction.

L'aléa moral se retrouve dans de nombreuses activités et concerne particulièrement l'assurance (habitation, automobile, maladie...). Lorsqu'ils savent qu'ils sont assurés, les agents économiques ont tendance à prendre davantage de risques ou à surconsommer certains services.

Ainsi, dans le cas de l'assurance maladie, les assurés peuvent surconsommer des soins car ils seront remboursés par l'assurance maladie (assurance obligatoire et assurance complémentaire). Ils peuvent aussi effectuer moins d'actes de prévention (dépistages, bilans de santé) ou adopter davantage de comportements à risques.

Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.

L'existence de l'assurance chômage peut aussi modifier le comportement de recherche d'emploi de certains chômeurs.

Retrouvez eduscol sur :



L'équilibre de marché n'est possible que si l'offre et la demande peuvent se rejoindre, donc si la demande est une fonction décroissante du prix et l'offre une fonction croissante.

Sur un marché à information parfaite, la baisse du prix entraîne une augmentation de la demande et une diminution de l'offre. Mais en cas d'information asymétrique, la baisse du prix peut être perçue comme un signal de la baisse de la valeur du produit. Donc au-dessous d'un certain seuil, la baisse du prix provoque une baisse de l'offre, mais aussi une baisse de la demande. Il est donc possible que les courbes ne se croisent pas et que l'équilibre devienne impossible.

Lorsque la qualité des produits échangés sur le marché se dégrade fortement (les voitures vendues sont dangereuses, seules les personnes à très haut risque souhaitent se faire assurer ou obtenir un crédit...), le marché peut même finir par disparaître.

Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.

En présence d'externalités

Dans le cas des externalités, les pouvoirs publics peuvent intervenir *via* les taxes et les subventions. Il s'agit de taxer les activités qui sont à l'origine d'effets externes négatifs et de subventionner celles qui génèrent des effets externes positifs. Il existe d'autres moyens d'actions, notamment face à la pollution, qui seront étudiés en classe de terminale.

En présence de biens communs

Une intervention des pouvoirs publics visant à taxer ou à réglementer l'utilisation des biens communs permet de remédier à cette défaillance du marché.

En présence de biens collectifs

Les pouvoirs publics peuvent pallier cette défaillance du marché en contraignant les agents économiques à contribuer au financement des biens collectifs non-excluables *via* les prélèvements obligatoires. Leur fourniture pourra être assurée par le secteur public ou déléguée à des fournisseurs privés.

Quand la mise en concurrence n'est pas possible (situation de monopole naturel), les pouvoirs publics peuvent réglementer la production des biens collectifs excluables.

En présence d'information asymétrique

Sélection adverse : les pouvoirs publics peuvent dévoiler l'information cachée, par exemple en obligeant les vendeurs à fournir des informations fiables sur la qualité des produits en la faisant certifier (par exemple, affichage de la composition des produits alimentaires, traçabilité de la viande bovine, bilan énergétique des biens immobiliers, contrôle technique obligatoire etc.).

Aléa moral : pour faire face à cette défaillance du marché, les pouvoirs publics peuvent contrôler les agents économiques et appliquer un système de sanction. Ils peuvent également corriger ces défaillances en introduisant des incitations. Ainsi, dans le cas de l'assurance maladie, les pouvoirs publics peuvent ne pas rembourser une somme fixe (franchise) ou un pourcentage (ticket modérateur) des soins. Dans le cas de l'assurance chômage, les pouvoirs publics peuvent introduire des allocations dégressives au cours du temps.

Retrouvez éduscol sur :



Ressources et activités pédagogiques

Activité pédagogique 1

Illustrer la notion de sélection adverse à partir de l'exemple du « market of lemons »

Finalité : comprendre les mécanismes de la sélection adverse.

Étapes et ressources préconisées :

Utiliser l'article de Pierre Cahuc et André Zylberberg, « *Les avancées de la nouvelle microéconomie* », Cahiers français n° 327, Juillet-août 2005. Étudier le passage avec l'exemple chiffré sur la probabilité d'acheter un « lemon », la probabilité d'acheter une voiture de bonne qualité et le prix demandé par le vendeur. Faire réaliser un schéma d'implications logiques pour montrer le cercle vicieux qui conduit à chasser les bonnes voitures et à faire disparaître le marché.

Cet article est [téléchargeable](#).

Activité pédagogique 2

Défaillances du marché et interventions des pouvoirs publics

Finalité : synthétiser, sous la forme d'un tableau récapitulatif, les informations du cours sur les principales défaillances du marché et sur les interventions des pouvoirs publics.

Étapes préconisées :

- Soit le professeur distribuera le tableau à compléter en début de chapitre et les élèves le compléteront au fur et à mesure du cours, en classe ou bien chez eux (apprentissage de l'autonomie, guidage dans la réalisation d'une fiche-bilan).
- Soit le professeur distribuera le tableau à la fin du chapitre, le tableau constituera à la fois une évaluation formative et une fiche-bilan pour les élèves.

Retrouvez éduscol sur :



Le tableau pourra se présenter ainsi :

Défaillances	Une définition	Un (des) exemple(s)	En quoi le marché est défaillant	Comment les pouvoirs publics peuvent intervenir pour y remédier
Externalités négatives				
Externalités positives				
Biens communs				
Biens collectifs non-excluables				
Biens collectifs excluables				
Information asymétrique : sélection adverse				
Information asymétrique : aléa moral				

Bibliographie indicative

Acemoglu D., Laibson D., List J., *Microéconomie*, Pearson, 2016.

Chapitre 9 : Les externalités et les biens publics

Chapitre 10 : Les interventions de l'État dans l'économie : la fiscalité et la réglementation

Akerlof G., « The market for lemons: quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, 84 (3), 488-500, 1970.

L'article « Le marché des 'lemons' : l'incertitude sur la qualité et le mécanisme du marché », a été traduit par Maud Pindar dans le livre : Bacache-Beauvallet M, Montoussé M, *Textes fondateurs en sciences économiques depuis 1970*, Bréal, 2003.

La traduction a été reprise dans : *Idées* n° 130, CNDP ; décembre 2002, page 68.

L'article est disponible à : <http://excerpts.numilog.com/books/9782749501873.pdf>

Cahuc P., Zylberberg A., « Les avancées de la nouvelle microéconomie », *Cahiers français* n°327, Juillet-août 2005. Cet article est [téléchargeable](#).

Cet article présente notamment les effets des asymétries d'information. Il expose un exemple chiffré du marché des voitures d'occasion.

Retrouvez éducol sur :



Croissant Y., Vornetti P., « Les motifs de l'intervention publique », *Cahiers français* n° 313, Mars-avril 2003. Cet article est [téléchargeable](#).

Cet article présente certaines défaillances du marché, notamment les externalités et les biens collectifs et montre comment les pouvoirs publics peuvent intervenir pour pallier ces défaillances.

Giraud P.-N., *Principes d'économie*, Broché, 2016.

Chapitre 26 : Les défaillances de marché

Krugman P., Wells R., *Microéconomie*, De Boeck, 2016, Traduction de la 4^{ème} édition américaine.

Chapitre 16 : Les externalités

Chapitre 17 : Les biens publics et les ressources communes

Lévêque F., *Économie de la réglementation*, Repères, La Découverte, 2004.

Chapitre 2 : La réglementation des externalités

Chapitre 3 : La réglementation de la pollution dans les faits

Chapitre 6 : La réglementation des biens collectifs

Mankiw Gregory N., Taylor Mark P., *Principes de l'économie*, De Boeck, 2011, 2^{ème} édition.

Chapitre 10 : Les externalités

Pannequin F., « Les imperfections de l'information et la théorie des contrats », *Cahiers français* n° 363, Juillet-août 2011.

Stiglitz J., Lafay J.D., Rosengard J., *Économie du secteur public*, De Boeck supérieur, 2018, Traduction de la 4^{ème} édition américaine.

Chapitre 4 : Les défaillances du marché

Chapitre 5 : Les biens publics et privés fournis publiquement

Chapitre 6 : Externalités et environnement

Stiglitz J., Walsh C., Lafay J.D., *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2010, 3^{ème} édition.

Chapitre 10 : Les interventions de l'État dans l'économie : la fiscalité et la réglementation

Chapitre 15 : Les externalités et les biens publics

Wasmer E., *Principes de microéconomie*, Pearson, 2017, 3^{ème} édition.

Chapitre 16 : Les effets externes, les solutions aux problèmes des externalités, les biens collectifs, l'analyse économique des biens publics

Chapitre 20 : Les asymétries d'information, « The market for lemons », la certification, les marques, la réputation, le marché de l'assurance

Chapitre 21 : L'aléa moral et les contrats incitatifs à l'effort

Retrouvez eduscol sur :

